Cohésion sociale et emploi

Même si les Parcs n’inscrivent pas le social comme une mission en tant que telle dans leur charte, ils œuvrent souvent au renforcement du lien social sur leur territoire.

Cohésion sociale et emploi

Les questions du vivre ensemble et des solidarités de proximité croisent souvent les principales missions des Parcs :

- l’accessibilité sociale en tourisme et sports de nature ;
- l’habitat social et abordable, notamment dans le cadre des centres bourgs ;
- les pratiques économiques plus sociales et solidaires ;
- la mise en œuvre de démarches alimentaires croisant développement économique, social et environnement.

La prise en compte de la dimension sociale est variable dans les Parcs, selon le contexte rencontré, et s’exerce dans les domaines suivants :

Emploi, Formation, Insertion

L’intervention s’inscrit souvent dans le cadre de chantiers permettant la réhabilitation du patrimoine bâti, de rivières et pour l’entretien de l’espace.
Par exemple :

- Soutien actif à des structures d’insertion par l’économique ;
- Conventionnement entre Parc et Instituts médico-éducatifs (Gâtinais français) ;
- Organisation de formations professionnelles (Corse, Martinique) ;
- Ouverture d’une maison de l’emploi (Pilat).

Accès au logement social

- Assistance à maîtrise d’ouvrage pour la construction de logements sociaux (Luberon, Haute-Vallée-de-Chevreuse, Marais du Cotentin et du Bessin).

Services à la population

- Services en direction de publics jeunes (en Brenne) ou de personnes âgées (Ht-Jura)
- Actions en matière de services au public en milieu rural
- Appui à la mise en place de services privés (transport dans les Causses du Quercy et Pilat, internet dans le Haut-Jura).

Accès à la culture

- Développement d’offres de services culturels (lecture, spectacle, cinéma…) dans les Boucles de la Seine normande, en Livradois-Forez, en Lorraine ;

- Opération « objectif nature » : éducation au territoire pour des scolaires (Nord-Pas- de-Calais).

L’intervention des Parcs porte également sur leur capacité à faire participer les forces vives du territoire à la définition et à la mise en œuvre de la charte, grâce à des pratiques de gouvernance. La prise en compte des enjeux sociaux est d’autant plus importante que la politique patrimoniale de qualité engendre un cadre de vie attractif, mais peut induire des difficultés, notamment par rapport à l’objectif de maintien de la mixité sociale.

Implication des habitants dans la vie du territoire

Au regard des 4 grandes orientations des Parcs élaborées lors de la célébration de leurs 50 ans, quelques postures ont été dégagées en conclusion du séminaire organisé en 2017 :

- Nouveaux modèles et formes d’engagement refondant le contrat social dans une démocratie d’implication : Aller à la rencontre des acteurs là où ils sont (écoute, bienveillance), condition favorable pour faciliter l’expression. Se mettre à la portée des gens (vocabulaire). Se donner du temps. Ne pas partir des outils mais des besoins (Hommes au centre et non les conditions techniques). Pour cela les Parcs doivent être facilitateur du changement par le partage et la valorisation d’initiatives.
- Innovation et initiatives citoyennes mettant en œuvre des nouvelles façons de vivre ensemble : Faire du lien et mettre en réseau et faire se rencontrer les porteurs de projet. Créer des liens et des temps de rencontre entre habitants. Pour cela, les Parcs doivent cultiver la confiance, l’envie et la liberté d’agir : faire ludique, fun, moderne. Laisser la place à l’informel et à l'imprévu
- Développement + solidaire fondé sur le côtoiement des acteurs de l’innovation sociale dans un contact direct : Connaitre les acteurs relais et des habitants : leaders ; mettre en place des observatoires (enquêtes socio-ethno) ; Prendre la température du territoire ; Développer l’empathie. Pour cela, les Parcs doivent partager les initiatives par la valorisation et la promotion.
- Parcs en pointe sur la démocratie d’initiatives, de gouvernance de projet : Capacité d’adaptation par rapport aux besoins des acteurs et démarche ascendante. Pour cela, les Parcs doivent être garants de l’intégrité par rapport à l’utilisation des outils numériques et à l’éthique de développement durable.

Documents
Lien social et solidarités de proximité. L'expérience en marche du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
Actes du séminaire Le social, facteur d’innovation sur les territoires de Parcs
Contact

Stéphane Adam, chargé de mission